

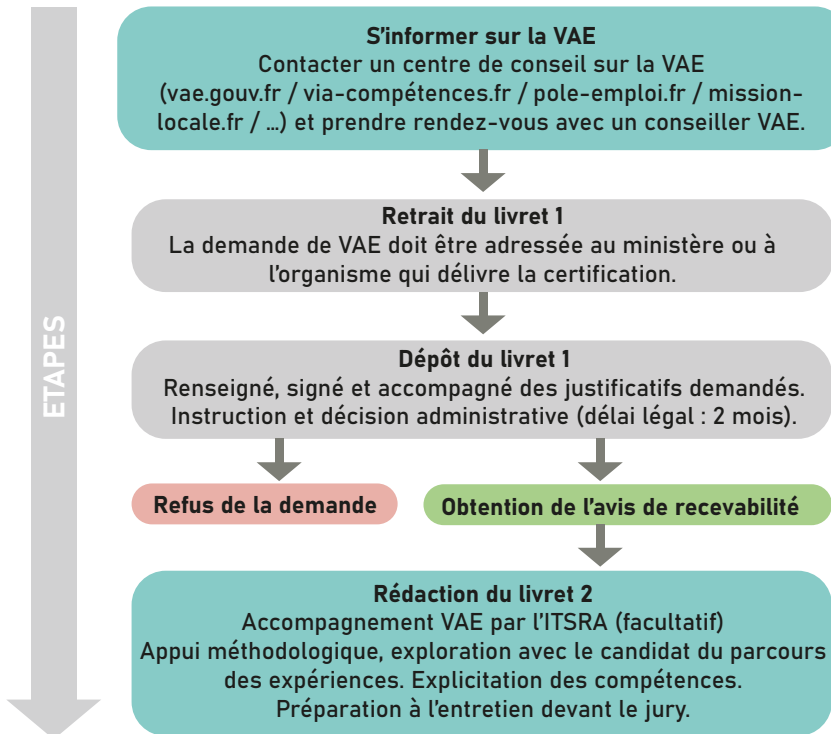
L'ITSRA VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE VAE

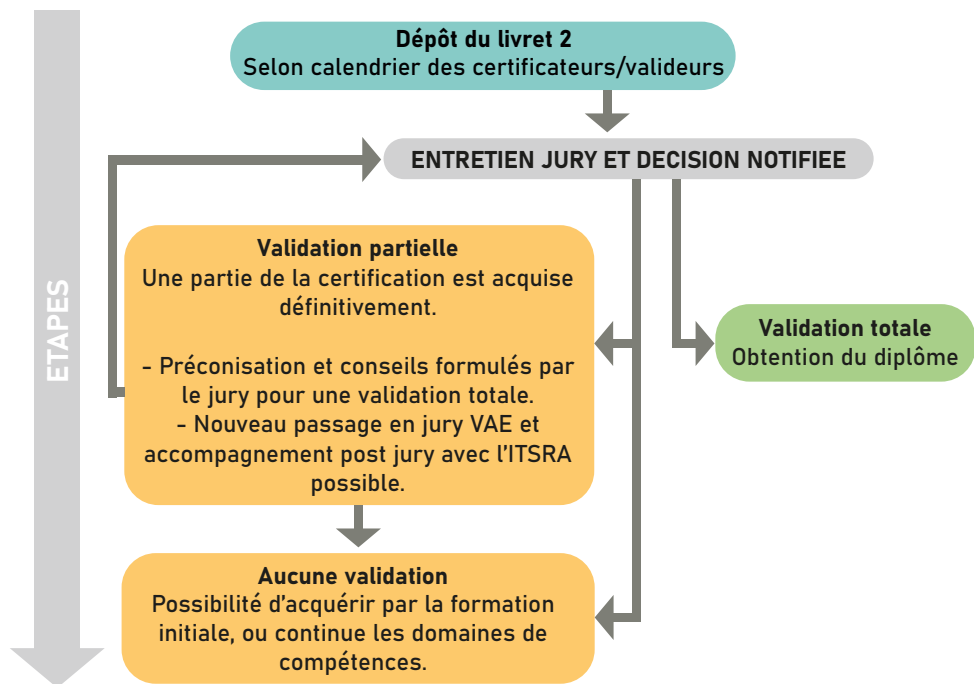
Le dispositif VAE

➤ Présentation de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Une voie d'accès aux diplômes reconnaissant les compétences acquises par l'expérience.
- Un droit individuel inscrit au code du travail.
- Un acte officiel par lequel un jury reconnaît et valide les compétences acquises et délivre ou non tout ou partie du diplôme.

➤ Le parcours de VAE





Accompagnement à la rédaction du livret 2

Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire reconnaître et valider vos compétences acquises par la voie de la VAE ?

L'ITSRA vous accompagne pour l'obtention de diplômes des métiers du social et du médico-social.

L'élaboration du livret 2 est une étape très importante pour valider votre expérience. En effet, le livret 2 doit démontrer de manière approfondie et pertinente votre expérience et vos acquis professionnels pour les valider en vue de l'obtention du diplôme. Véritable démarche réflexive, la rédaction du livret 2 s'effectue dans le temps et demande un investissement personnel.

L'accompagnement à l'élaboration du livret 2 offre plusieurs avantages. Il permet d'aider le candidat à clarifier la démarche VAE et comprendre les différentes étapes. Il peut l'aider à optimiser ses chances de réussite en lui apportant un appui méthodologique (explicitation, formalisation), des éclairages et des questionnements, ainsi qu'une émulation, une motivation et des encouragements.

Nos diplômes :

Accompagnant Educatif et Social
Assistant de Service Social
Educatrice de Jeunes Enfants

Educateur Spécialisé
Moniteur Educateur
Technicien de l'Intervention Sociale
et Familiale

➤ Public concerné :

Personnes justifiant de 1607 heures d'expérience en lien avec le diplôme visé.

➤ Objectifs :

- S'approprier les attendus et les modalités de validation.
- Démystifier et anticiper la possibilité de validation partielle et de parcours de validation.
- Acquérir et utiliser une méthode d'explicitation et de rédaction de ses activités et compétences expérientielles au regard des référentiels de la certification visée.
- Maintenir une dynamique de production jusqu'au bout de la démarche.
- Bénéficier d'appuis à la formulation dans la rédaction de son dossier de validation.
- Bénéficier d'une préparation à la mise en situation professionnelle de validation en résolvant différentes problématiques professionnelles.
- Se préparer à l'entretien avec le JURY.

➤ Contenu :

- Présentation, explication du référentiel de certification et du référentiel d'activités et de compétences.

- Apports méthodologiques sur l'explicitation de l'expérience et croisement avec les référentiels de certification.
- Apports méthodologiques sur la rédaction du dossier de validation.
- Mutualisation, échanges, questionnement sur les productions individuelles.
- Préparation à la soutenance de son dossier de validation : prise de parole, cadre d'expression...
- Organisation d'un JURY « blanc ».
- Appuis individualisés selon progression et difficultés rencontrées.
- Emulation, encouragements, soutien, « coaching ».
- Post JURY : mise en perspective de la validation obtenue (totale ou partielle).

➤ Modalités :

- Accompagnement par filière ou par diplôme.
- Rendez-vous individuels en présentiel avec un formateur accompagnateur.
- Ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience.
- Echanges en distanciel avec le formateur accompagnateur (tél/mail/visio).

➤ Méthodes pédagogiques :

- Méthode active
- Méthode interrogative

➤ **Formateurs / intervenants :**

Formateurs experts d'un diplôme et/ou d'un métier du secteur médico-social, formés à la méthodologie de l'accompagnement.

➤ **Atout :**

Le candidat a un accompagnateur unique et un suivi individualisé tout au long de sa démarche.

Des ateliers collectifs de l'explicitation de l'expérience.

Accès au Centre de Ressources Documentaires de l'ITSRA.

➤ **Durée du parcours :**

24h (planning individualisé pour chaque candidat), sur une période de 6 et 12 mois.

➤ **Accessibilité :**

La VAE est également accessible pour les personnes en situation de handicap.

➤ **Coût :**

70€/heure soit 1680€ pour 24h d'accompagnement.

➤ **Possibilités de financement :**

Vous êtes...



Salarié

Plusieurs possibilités de financement s'offrent à vous

- Votre employeur peut financer votre parcours de VAE dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise.
- Mobiliser votre CPF.
- Les OPCO peuvent vous accompagner dans le financement de votre parcours.
- Financement personnel.

Demandeur d'emploi

Plusieurs possibilités de financement s'offrent à vous

- Contacter votre Pôle emploi pour une aide financière.
- Mobiliser votre CPF.
- Financement personnel.

Les certificateurs par diplôme :

Pour les certifications du ministère de l'Éducation Nationale et les diplômes des professions du travail social : Educateur spécialisé, Moniteur éducateur

> Contacter Académie de Clermont

D.A.V.A.

3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 99 33 95

Numéro vert pour les candidats : 0 800 300 308

ce.dava@ac-clermont.fr

Pour les diplômes DETISF-DEEJE-DEAES-DEASS

> Contacter ASP- UNACCESS (Délégation nationale VAE - Service Recevabilité) // vae.asp-public.fr

8 place Maison Dieu CS 90002

87001 LIMOGES Cedex 01

Tél. : 0 810 017 710

<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

Pour plus d'informations :

Contactez le Service OAE « Orientation-Accompagnement-Emploi »

● service.oae@itsra.net

● tél. : 04 73 17 04 32

